

Procès-verbal du conseil de faculté

Séance du 6 mai 2021 (vote électronique)

MEMBRES DU CONSEIL :

Membres élus :

Collège A : Mme Esther Kellenberger, Mme Marie-Claude Kilhoffer, M. Maxime Lehmann, M. Jean-Marc Lessinger, M. Eric Marchioni, M. Philippe Nande, Mme Françoise Pons, Mme Pauline Soulas-Sprauel, Mme Geneviève Ubeaud-Séquier, M. Pascal Wehrlé.

Collège B : M. Emmanuel Boutant, M. Thierry Chataigneau, Mme Nelly Etienne-Selloum, Mme Clarisse Maechling, M. Bruno Michel, Mme Eléonore Réal, M. Jérôme Terrand, Mme Nassera Tounsi, M. Bruno Van Overloop, Mme Maria Zeniou-Meyer.

Collège BIATSS : M. François Daubeuf, Mme Claire Marsol.

Collège des étudiants : Mme Léa Airoldi, M. Arthur Cousandier, Mme Justine Dobrota, Mme Athénaïs Ercker, M. Quentin Girardi, M. Guillaume Grzebielucha, Mme Pauline Guérin, M. Robin Ignasiak, Mme Lina Kieger, M. Gauthier Marcot.

Collège des personnalités extérieures : M. Christian Barth, M. Pierre Beck, Mme Armelle Drexler, Mme Valérie Heim, Mme Cathy Kientz, M. Gilbert Marciniak, M. Olivier Meunier, Mme Anne Thomas.

Les membres du conseil de la Faculté de pharmacie ont été consultés par un sondage électronique anonyme entre le 6 et le 10 mai 2021 pour examiner les points suivants :

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 30 mars 2021
2. Calendriers universitaires des formations par alternance 2021-2022
3. Jury du C2i niveau 2 Métiers de la santé 2020-2021
4. Composition de la commission locale d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT)

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 30 mars 2021

- **Le procès-verbal du conseil du 30 mars 2021 a été envoyé aux membres du conseil : il est approuvé.**

Nombre de votants : 32 votants sur 40 membres

Nombre de suffrages exprimés : 32

Votes favorables : 27

Vote défavorable : 1

Ne se prononcent pas : 4

Le vote du point 6 « Maquette de la licence professionnelle mention Métiers du médicament et des produits de santé » était assorti de commentaires.

Ainsi, le troisième paragraphe de la page 7 est modifié comme suit :

- Au lieu de « *M. Pascal Wehrlé estime que la maquette copie le parcours officine* », il convient d'écrire « M. Pascal Wehrlé dit que la maquette est un copier/coller de la maquette du parcours pharmacie d'officine actuel ».
- Le paragraphe suivant sera ajouté :
« Mme Pauline Guérin s'interroge sur l'éventualité d'avoir quatre possibilités pour entrer en 2^e année de pharmacie : 2 au titre de la licence Sciences pour la santé et 2 au titre de la passerelle. De plus, elle se demande si un lycéen qui estimerait ne pas avoir le niveau suffisant pour suivre en licence Sciences pour la santé ne préférerait pas suivre une licence Préparateur pour intégrer les études de pharmacie. Cependant, au vu du nombre de places accordé au titre de la passerelle, il ne serait pas nécessairement dans l'intérêt des lycéens de faire le choix de la licence professionnelle dans l'optique d'entrer dans les études de pharmacie.
Mme Guérin pose également la question d'une éventuelle revalorisation salariale des préparateurs formés par le biais de la licence professionnelle par rapport aux titulaires d'un brevet professionnel ou d'un DEUST. À ceci le doyen répond que la question est en discussion. »
- Dans la dernière phrase du paragraphe, il convenait d'écrire « À cela le doyen répond que les préparateurs peuvent, depuis cette année, présenter un dossier passerelle pour intégrer le DFGSP2, sur « titres et diplômes » » ..., au lieu de DFASP2.

2. Calendriers universitaires des formations par alternance 2021-2022

- **Calendrier du master M2 Ingénierie pharmaceutique**
 - **Le calendrier du master M2 Ingénierie pharmaceutique est approuvé**
Nombre de votants : 32 votants sur 40 membres
Nombre de suffrages exprimés : 32
Votes favorables : 25
Vote défavorable : 0
Ne se prononcent pas : 7
 - **Calendrier du master M2 Assurance qualité microbiologique des produits de santé**
 - **Le calendrier du master M2 Assurance qualité microbiologique des produits de santé est approuvé**
Nombre de votants : 32 votants sur 40 membres
Nombre de suffrages exprimés : 32
Votes favorables : 25
Vote défavorable : 0
Ne se prononcent pas : 7

- **Calendrier du master M2 Analyse du médicament**
 - **Le calendrier du master Analyse du médicament est approuvé**

Nombre de votants : 32 votants sur 40 membres
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 Votes favorables : 25
 Vote défavorable : 0
 Ne se prononcent pas : 7

- **Calendrier du master M2 Réglementation et droit pharmaceutiques**
 - **Le calendrier du master Réglementation et droit pharmaceutiques est approuvé**

Nombre de votants : 32 votants sur 40 membres
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 Votes favorables : 25
 Vote défavorable : 0
 Ne se prononcent pas : 7

- **Calendrier de la licence professionnelle mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé, parcours Métiers de la qualité dans les industries de santé et parcours Procédés et technologies pharmaceutiques**

Des modifications sont intervenues sur ce calendrier à la suite de son envoi aux membres du conseil. Aussi, les résultats du vote ne sont pas pris en compte. Un nouveau sondage a été lancé le 10 mai 2021.

3. Jury du C2i niveau 2 Métiers de la santé 2020-2021

Le jury commun du certificat informatique et internet (C2i) niveau 2 Métiers de la santé est commun aux Universités suivantes : Aix-Marseille, Auvergne, Bordeaux, Franche-Comté, Grenoble-Alpes, Lille, Limoges, Lorraine, Paris-Descartes, Paris-Saclay, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse III et Tours.

Le jury est commun pour la délibération, les certificats étant délivrés par chaque université. La composition du jury a été envoyée au préalable aux membres du conseil.

Au titre de l'année universitaire 2020-2021, les enseignantes suivantes sont désignées pour la Faculté de pharmacie, Université de Strasbourg

- Mme Nassera Tounsi (présidente du jury)
- Mme Maria Zeniou (suppléante).

➤ **Résultats du vote : La désignation de Mmes Tounsi et Zeniou au sein du jury C2i**

Métiers de la santé est approuvée :

Nombre de votants : 32 votants sur 40 membres

Nombre de suffrages exprimés : 32

Votes favorables : 28

Vote défavorable : 0

Ne se prononcent pas : 4

4. Composition de la commission locale d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT)

L'extrait du point 3.5. des statuts de la Faculté de pharmacie concernant la commission locale d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT) est rappelé aux membres du conseil :

L'instance est composée :

- du président : le doyen de la Faculté de pharmacie ;
- de 4 représentants du personnel et de 4 suppléants représentant la pluralité des structures de la Faculté de pharmacie. Ils sont désignés pour une période de 4 ans. Les suppléants n'ont pas voix délibérative si le titulaire est présent ;
- d'un représentant étudiant et un suppléant, désignés pour une période de 2 ans. Ils n'ont pas voix délibérative ;
- de membres de droit : les directeurs des unités de recherche hébergées, les assistants de prévention, le(s) médecin(s) de prévention, le directeur du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé pour les composantes universitaires ;
- d'invités : le responsable administratif de la structure, les conseillers de prévention, les personnes compétentes (radioprotection, référent sécurité laser, responsable de l'animalerie, service technique), les personnes concernées par les thématiques traitées.

Les objectifs de la CLHSCT sont de :

- développer la culture de sécurité de proximité,
- permettre des réunions régulières entre la direction et des représentants de la structure dans le domaine de la prévention des risques professionnels,
- définir un cadre commun de mise en place de fonctionnement des instances de concertation en santé et sécurité au travail,
- suivre la mise en oeuvre des actions validées par les CHSCT d'établissements.

À l'ordre du jour sont adjointes toutes questions relevant de la compétence de la commission, les points à traiter étant :

systematiquement :

- approbation du compte rendu de la réunion précédente,
- bilan des consignations dans les registres santé et sécurité au travail,
- actualités/thématiques proposées au préalable par les représentants du personnel ou les membres de droit de l'instance,
- suivi de la mise en oeuvre des actions depuis la réunion précédente,
- présentation du compte rendu de la visite de sécurité qui a précédé la réunion plénière

au moins une fois par an :

- présentation du bilan des accidents,
- présentation du projet de document unique d'évaluation des risques avant son officialisation comprenant le programme d'actions de prévention et suivi de sa mise en oeuvre,
- formation en prévention/sécurité : bilan annuel et programme,
- informations sur le nombre de personnes exposées à des risques particuliers et maintien à jour des fiches individuelles réglementaires,
- bilan des exercices d'évacuation,
- bilan des réalisations des vérifications périodiques des installations et équipements.

La CLHSCT avait été constituée en 2017. La composition renouvelée ci-dessous est proposée :

COMPOSITION CLHSCT	
Président: Jean Pierre Gies, Doyen de la Faculté	
Suppléante: Esther Kellenberger, Directrice adjointe de la Faculté	
Représentant du personnel	
Titulaires	Suppléants
Véronique Bruban, UMR 7021	Nicolas Humbert, UMR 7021
Marc Nothisen, UMR 7199	Delphine Garnier, PACSI et UMR 7199
Christine Lehalle, UMR 7200	Patrick Wagner, UMR 7200
Philippe Nande	Ingrid Barthel, UMR 7021
Représentants des étudiants	
Antony Esteves	Gauthier Marcot
Membres de droit	
Didier Rognan , Directeur de l'UMR 7200	
Jean Serge Remy, Directeur de l'UMR 7199	
Yves Mély, Directeur de l'UMR 7021	
Saïd Ennahar, Responsable de l'équipe CAMBA, UMR 7178	
Claire Marsol, Assistant de prévention UMR 7200	
Isabelle Kuhn, Assistant de prévention UMR 7199	
Tania Steffan, Assistant de prévention UMR 7021	
Marcella de Giorgi, Assistant de prévention des TP Chimie	
Sylvie Perrotey, Assistant de prévention des TP Biologie	
Nunzio Finettino, Assistant de prévention bâtiment	
Elisabeth Gaertner, Médecin de prévention Unistra	
Stéphanie Riché, Assistant de prévention UMR 7021	
Stéphanie Scarfone, Médecin de prévention Unistra	
Catherine Vives, Médecin de prévention CNRS	
Aude Rochoux, Directrice du SUMPS ou son représentant	

Membres invités
Responsable administratif
Isabelle Burzala (Unistra) - Kevin Geiger (CNRS), Conseillers de préventions des tutelles ou leurs représentants
Lionel Host, Responsable animalerie
Raphael Poinsignon - Estelle Steck, Responsables service technique Campus Sud
Ludovic Richert, Référent sécurité laser UMR 7021

➤ **Résultats du vote : La composition ci-dessus de la CLHSCT est approuvée :**

Nombre de votants : 32 votants sur 40 membres

Nombre de suffrages exprimés : 32

Votes favorables : 28

Vote défavorable : 0

Ne se prononcent pas : 4

Fait à Illkirch, le 11 mai 2021



Professeur J.P. Gies, doyen